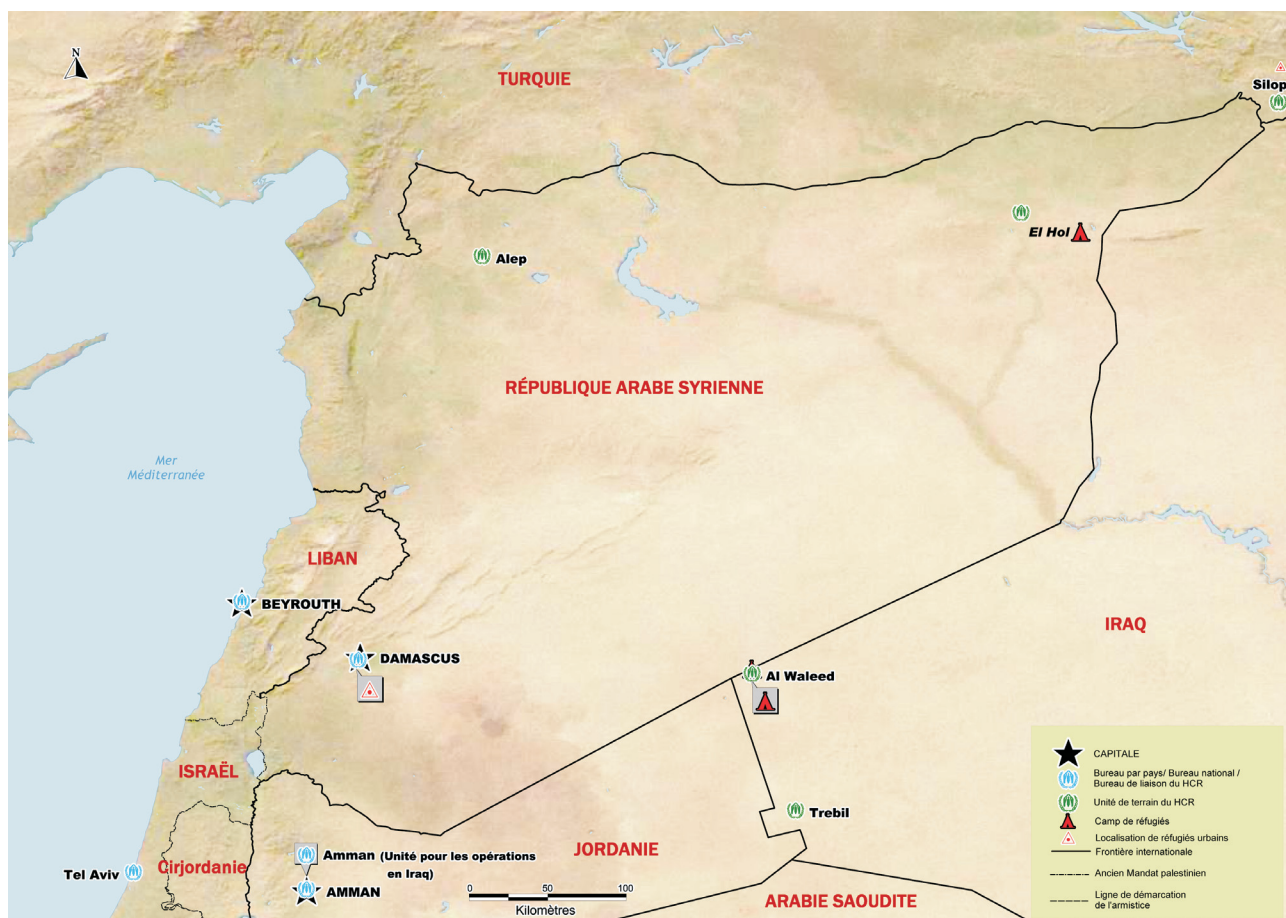


RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE



Faits marquants

- Le HCR a travaillé en coopération avec le Gouvernement de la République arabe syrienne (Syrie) pour maintenir un environnement de protection favorable dans le pays. Un projet de loi nationale sur l'asile a été soumis aux ministères compétents en la matière.
- La conclusion de l'accord de coopération entre le HCR et le Gouvernement syrien a été l'une des grandes réalisations de l'année 2010. Cet accord constitue une base juridique pour la présence et les activités du HCR dans le pays.
- L'accès des réfugiés à l'asile s'est amélioré suite au renforcement de la présence du HCR aux frontières du

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés¹	Iraq	1 000 000	135 200	47	37
	Somalie	2 800	2 800	62	52
	Afghanistan	1 600	1 600	47	49
	Soudan	500	500	44	49
	Pays divers	600	600	47	38
Demandeurs d'asile	Iraq	600	600	46	36
	Afghanistan	500	500	47	43
	Soudan	400	400	38	46
	Somalie	340	340	61	43
	Rép. islamique d'Iran	130	130	39	28
	Pays divers	420	420	46	39
Apatrides²	Apatrides	300 000	-	-	-
Total		1 307 890	143 090		

¹ Le nombre de réfugiés iraqiens correspond à une estimation des autorités. La ventilation démographique ne concerne que les réfugiés enregistrés.

² Le nombre d'apatrides est basé sur des estimations d'Amnesty International et Human Rights Watch.

pays. En 2010, le Haut Commissariat a enregistré quelque 23 000 réfugiés nouvellement arrivés.

- Grâce à un récent accord entre le HCR et le ministère des Affaires sociales et du Travail, les réfugiés ayant des besoins spécifiques ont eu accès aux programmes sociaux nationaux.
- Un vaste éventail de mesures – cours de rattrapage, sensibilisation des parents par des enseignants bénévoles, distribution de bourses – a permis de conserver en 2010 un taux de scolarisation analogue à celui de l'année précédente.
- L'Organisation a garanti l'accès des personnes relevant de sa compétence aux soins médicaux en coopération avec les autorités sanitaires nationales. Au total, 204 000 interventions médicales ont été assurées.
- À la suite des interventions du HCR auprès des autorités syriennes, le camp d'Al-Tanf, situé entre la Syrie et l'Iraq, a été fermé et ses habitants autorisés à pénétrer dans le pays.

| Environnement opérationnel |

La Syrie continue d'accueillir un grand nombre de réfugiés et d'autres déplacés en provenance d'Iraq. Elle offre en outre l'hospitalité à des Palestiniens qui ont fui l'Iraq et à une dizaine de milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile venus d'autres pays.

La situation sécuritaire ne s'est pas sensiblement améliorée en Iraq après les élections et ceci semble avoir provoqué l'arrivée en Syrie d'un nombre d'Iraqiens supérieur aux prévisions initiales du HCR en 2010.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

L'objectif prioritaire du HCR était de préserver et d'élargir l'espace de protection en Syrie en aidant les réfugiés et les demandeurs d'asile à subvenir à leurs besoins essentiels.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a fait campagne pour que les personnes en quête de protection puissent accéder librement au territoire. L'afflux de demandeurs d'asile iraqiens s'est poursuivi sans relâche. L'Organisation a enregistré plus de 23 000 réfugiés iraqiens en 2010.

Procédures de protection équitables

- Une plus grande reconnaissance du certificat que le HCR remet à tous les réfugiés a permis d'accorder ou de renouveler des autorisations de séjour dans un certain nombre de cas.



Des réfugiés palestiniens quittent le camp d'Al-Tanf, où ils ont vécu pendant des années dans des conditions éprouvantes, pour être transférés ailleurs.

HCR / B. DIAB

- Au début de l'année 2010, 161 000 réfugiés iraqiens étaient enregistrés auprès du HCR dans le pays. Ce nombre a augmenté en raison de l'afflux de nouveaux arrivants au cours de l'année. Le Haut Commissariat a renouvelé les certificats et mis à jour les dossiers de quelque 45 000 personnes.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Le HCR a noté une augmentation des cas de violence domestique, de « sexe pour la survie » et de mariages forcés et précoces. La multiplication des violences sexuelles et sexistes est sans doute liée aux conditions de vie difficiles des réfugiés en Syrie. En 2010, l'Organisation a examiné plus de 900 cas de violences sexuelles et sexistes, dont la plupart ont été adressés aux services d'accompagnement compétents. Près de 150 femmes et leurs enfants ont été accueillis dans un refuge financé par le HCR.
- Plus de 1 000 réfugiés ont reçu une formation visant à prévenir et à répondre à la violence sexuelle et sexiste, et 120 femmes et adolescents ont participé à des activités de formation professionnelle. Les 100 femmes et jeunes filles réfugiées placées en détention ont bénéficié d'une aide juridique. Trois cents femmes et jeunes filles vulnérables ont suivi une formation professionnelle et technique.
- La coopération avec l'Union des femmes syriennes a été renforcée afin d'octroyer une assistance juridique aux victimes de violences sexuelles. De concert avec l'OIM, le HCR s'est employé à faciliter l'application de la législation contre la traite des êtres humains qui vient d'être promulguée.

Besoins et services essentiels

- Quelque 30 000 familles (plus de 108 000 individus) ont reçu une aide alimentaire en 2010. Un système de bons électroniques a été mis en service et à la fin de l'année, 40 pour cent des iraqiens bénéficiant de l'aide alimentaire l'utilisaient.

- Le HCR a fourni une assistance financière mensuelle à quelque 17 300 familles (plus de 51 500 individus), parmi lesquelles 16 000 personnes ayant des besoins spécifiques.
- Au total, 204 000 personnes ont bénéficié de services intégrés de santé primaire. La mise en œuvre d'un système forfaitaire pour ces soins a été une réalisation de tout premier plan. Des agents de santé bénévoles, intervenant au sein des communautés, ont servi de relais entre les bénéficiaires, le Croissant-Rouge arabe syrien et les hôpitaux publics.
- Un système d'orientation et de prise en charge a permis à 16 400 réfugiés de bénéficier de soins de santé secondaires et spécialisés dans des hôpitaux publics.
- Dans le secteur de l'éducation, les activités ont visé à accroître le taux de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire. En 2009, environ 39 pour cent des enfants irakiens d'âge scolaire n'allaient pas à l'école. En 2010, ce taux est passé à 30 pour cent. Des cours de soutien et des activités parascolaires ont attiré 8 200 bénéficiaires, un nombre supérieur aux prévisions.
- Dans le secteur de l'enseignement supérieur, 80 bourses ont été offertes à des étudiants inscrits en première année d'université. Au total, 270 réfugiés ont suivi des études grâce à des bourses du HCR au cours de l'année universitaire 2010-2011. Plus de 200 enseignants syriens ont reçu une formation pour assurer des cours de rattrapage techniques. Parmi les autres progrès enregistrés, il faut noter la remise à neuf de 11 écoles et la distribution d'équipements à 15 établissements.

Autogestion et participation communautaires

- Le programme de services de proximité disposait de 160 réfugiés bénévoles, dont 66 assurant des services spécialisés. Ces bénévoles ont géré plus de 72 000 cas et effectué plus de 15 000 visites à domicile.
- Le HCR et ses partenaires se sont employés à renforcer l'autosuffisance par des formations professionnelles. Plus de 2 000 participants ont suivi et complété des stages de trois mois dans les domaines de la couture, de la coiffure, de l'artisanat et de la cuisine. Plus de 200 étudiants ont bénéficié de formations avancées en plomberie, soudure, électricité et secrétariat. Une "formation de formateurs" pour des projets de microfinancement a été organisée à l'intention de réfugiés et de travailleurs sociaux. De modestes subventions ont été accordées pour faciliter le lancement de projets générateurs de revenus.
- Quelque 30 000 personnes ont bénéficié d'une aide dispensée par les travailleurs sociaux du HCR. Les bénéficiaires étaient pour la plupart des femmes vulnérables, des individus dans un état de santé grave, des personnes handicapées, des personnes âgées ou ayant besoin d'un soutien psychosocial et des mineurs non accompagnés.

Solutions durables

- En matière de réinstallation, la cible à atteindre pour 2010 était la soumission d'environ 16 500 dossiers. Près de 13 700 personnes ont fait l'objet d'une demande de réinstallation et 6 800 autres ont quitté la Syrie. En 2010,

près de 200 personnes ont bénéficié de l'aide du HCR pour regagner leur pays de leur plein gré.

Relations extérieures

- L'Organisation a publié deux communiqués de presse par mois. Divers autres documents, tels que des mises à jour sur les opérations et des brochures d'information, ont été diffusés.

Logistique et appui aux opérations

- Le HCR a acheté les articles de secours nécessaires à des fournisseurs tant internationaux que locaux. Des réseaux de distribution efficaces ont été mis en place en coordination avec des partenaires.

| Contraintes |

L'absence actuelle de cadre législatif en matière d'asile donne lieu à un environnement peu propice à la protection des réfugiés. Le HCR n'est pas autorisé à assurer un suivi à tous les postes frontaliers et ne peut accéder à certains centres de détention, ce qui limite ses interventions.

Les ONG autorisées à opérer en Syrie étant peu nombreuses, le HCR est obligé de s'engager dans une mise en œuvre directe, notamment en ce qui concerne l'enregistrement, l'évaluation et la vérification des vulnérabilités, la distribution d'articles alimentaires et non alimentaires, et la réinstallation.

| Informations financières |

Le budget du HCR en Syrie a été augmenté de manière substantielle afin de répondre aux besoins croissants des réfugiés. Si le nombre total de réfugiés irakiens a diminué, la vulnérabilité et les besoins de ceux qui sont restés dans le pays se sont accrus. Alors que les besoins globaux identifiés pour les activités en Syrie en 2010 s'élevaient à 165,4 millions de dollars E.-U., seulement 90,1 millions ont été débloqués. Le HCR n'a pas pu de ce fait apporter une aide financière mensuelle à tous les réfugiés démunis ou prodiguer des soins médicaux complémentaires aux nouveaux arrivants.

| Organisation et mise en œuvre |

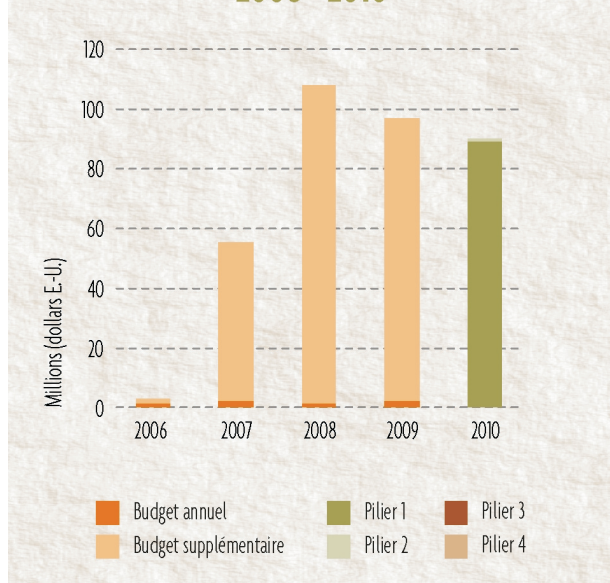
En République arabe syrienne, le HCR dispose de quatre bureaux, situés à Damas, Douma, Alep et Hassakah.

Le HCR est resté à Alep et à Hassakah car le camp d'Al-Hol n'a pas été fermé comme prévu en 2010. À Damas, l'Organisation a transféré davantage de services pour les réfugiés au centre d'enregistrement et de distribution alimentaire afin de consolider les services lors de l'enregistrement initial.

| Présence du HCR en 2010 |

□ Nombre de bureaux	4
□ Effectifs totaux	439
Internationaux	27
Nationaux	143
JEA	1
VNU	14
Autres	254

Dépenses en République arabe syrienne 2006 - 2010



Direction de la lutte contre la traite des êtres humains. Par ailleurs, il a obtenu plus d'accès aux réfugiés retenus dans des centres de détention et a ainsi contribué à éviter des expulsions.

Une plus grande attention a été accordée à l'identification des groupes très vulnérables et à l'assistance en leur faveur. Certains progrès ont été accomplis grâce à l'engagement accru de l'Union des femmes syriennes et au concours des réfugiés bénévoles soutenus par le HCR, qui ont intensifié la mobilisation communautaire.

Le programme d'aide éducative a permis de maintenir les taux de scolarisation en 2010 et de continuer à octroyer un petit nombre de bourses universitaires.

Dans le secteur de la santé, il a été possible de continuer à répondre à la plupart des besoins mais les soins tertiaires ont été limités en raison d'un manque de fonds. Si la demande était toujours supérieure à l'offre en matière d'accompagnement psychosocial et de services de santé mentale, l'initiative interorganisations coordonnée par le HCR et destinée à constituer une capacité nationale dans ce secteur est en train de combler cette lacune.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a continué à diriger les efforts de coordination interorganisations et présidé ou coprésidé trois des cinq groupes de travail principaux, comme prévu dans le Plan d'intervention régional en faveur des réfugiés iraqiens pour l'année 2010.

Évaluation générale

Le HCR a préservé l'espace de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile grâce à sa coopération avec les autorités syriennes et à de meilleures relations avec le ministère de la Justice, le Département de l'immigration et la nouvelle

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : Ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Santé ; Gouvernorat de Hassakah	
ONG : Action contre la Faim (Espagne), Caritas Autriche, Caritas Syrie, Conseil danois pour les réfugiés, GOPA, Comité international de secours, Première Urgence	
Autres : Croissant-Rouge arabe syrien, Église évangélique, FICR, Union des femmes syriennes	
Partenaires opérationnels	
ONG : CICM, CRS, Enfants du Monde, HELP, IECD, IMC, Médecins du Monde, Mercy Corps, Ricerca e Cooperazione, Secours islamique France, Terre des Hommes Italie, Terre des Hommes Syrie, Turkish Blue Crescent	
Autres : FICR, FNUAP, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, VNU	

Budget, revenus et dépenses en République arabe syrienne | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	164 873 971	525 000	165 398 971
Revenus issus des contributions ¹	27 381 464	0	27 381 464
Autres fonds disponibles	62 245 499	491 135	62 736 634
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	89 626 962	491 135	90 118 098

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Instruments régionaux et internationaux	12 711	15 246	27 957
Cadre juridique national	644 178	24 844	669 022
Cadre administratif national	59 231	31 906	91 137
Politiques de migrations nationales et régionales	344 684	0	344 684
Prévention de l'apatridie	0	29 370	29 370
Coopération avec les partenaires	72 759	0	72 759
Politiques de développement national	0	19 483	19 483
Accès au territoire	59 072	0	59 072
Non-refoulement	91 855	0	91 855
Sous-total	1 284 490	120 849	1 405 339

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	2 591 220	0	2 591 220
Accès aux procédures d'asile	80 177	0	80 177
Détermination de statut juste et efficace	617 036	0	617 036
Regroupement familial	74 581	0	74 581
Documents individuels	137 036	0	137 036
Documents d'état civil	42 029	67 457	109 486
Sous-total	3 542 078	67 457	3 609 536
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	1 195 759	0	1 195 759
Protection des enfants	187 335	0	187 335
Détention non arbitraire	118 585	0	118 585
Accès aux solutions juridiques	209 648	0	209 648
Sous-total	1 711 327	0	1 711 327
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	7 999 942	0	7 999 942
Eau	37 615	0	37 615
Abris et autres infrastructures	210 297	0	210 297
Articles ménagers et d'hygiène de base	34 497 863	0	34 497 863
Soins de santé primaire	14 030 600	0	14 030 600
Éducation	5 173 180	0	5 173 180
Services d'assainissement	46 003	0	46 003
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 533 511	0	1 533 511
Sous-total	63 529 010	0	63 529 010
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	272 866	0	272 866
Autogestion de la communauté et représentation équitable	1 490 476	0	1 490 476
Autosuffisance et moyens d'existence	604 996	0	604 996
Sous-total	2 368 338	0	2 368 338
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions durables	106 059	0	106 059
Retour volontaire	181 997	0	181 997
Réinstallation	2 349 111	0	2 349 111
Appui à l'intégration sur place	66 449	0	66 449
Réduction des cas d'apatridie	0	114 259	114 259
Sous-total	2 703 616	114 259	2 817 875
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	95 230	0	95 230
Mobilisation des ressources	17 702	0	17 702
Partenariats	38 550	55 861	94 412
Information	170 419	0	170 419
Sous-total	321 902	55 861	377 763
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	999 624	0	999 624
Gestion de programme, coordination et appui	2 859 930	132 709	2 992 639
Sous-total	3 859 555	132 709	3 992 263
Versements aux partenaires d'exécution	10 244 439	0	10 244 439
Autres objectifs	62 207	0	62 207
Total	89 626 962	491 135	90 118 098

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.